MAGNIS FORMATION

La formation au service de votre sécurité

RESTAURATION
SÉCURITÉ
LEVAGE

Magnis Formation
12 place Bir Hakeim
69003 Lyon

Tél. : 04 82 53 58 94
Fax : 09 72 14 73 95

info@magnis-formation.fr
www.magnis-formation.fr

Numéro de Déclaration :
82 69 13786 69
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état)

Code NAF :
8559A

SIRET :
809 511 793 00022

TVA intra-com :
FR 32809511793

PROGRAMME

Formation Recyclage Habilitation Electrique Electriciens :

B1V-B2V-BR-BC-BE

Durée : 1,5 jours / 10,5 heures
Lieu : Magnis Formation Lyon 3e

Objectifs :

Connaître les dangers et les risques associés aux opérations d'ordre électrique.
Savoir exécuter en toute sécurité des opérations d'ordre électrique dans le respect de la norme NF C 18-510 : Travaux, interventions, dépannages, consignation
Connaître les procédures à appliquer, pouvoir rédiger convenablement les documents associés et savoir rendre compte

Public visé :
Tout électricien charge d'interventions, de travaux, d'essais et de mesures, de consignations en Basse Tension, le cas échéant au voisinage de la Haute Tension.

Prérequis : Être titulaire d'un titre d'habilitation B1-B1V-B1T-B2-B2V-B2T-BR-BC-BE essais-BN à renouveler (tous les 3 ans)

Méthode pédagogique :
- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques.
- Utilisation de ressources multimédia, projections vidéo
- Exercices et Travaux Pratiques
- Remise d'un carnet de prescriptions base sur la norme NF C 18-510

Programme (Conforme à la norme NF C 18-510) :

- **Théorie :**

- Statistiques des accidents d'origine électrique
- Dispositions réglementaires, les sanctions
- Rappel des notions élémentaires d'électricité, grandeurs, unités, mesures

Magnis Formation
12 place Bir Hakeim
69003 Lyon

Tél. : 04 82 53 58 94
Fax : 09 72 14 73 95

info@magnis-formation.fr
www.magnis-formation.fr

Numéro de Déclaration :
82 69 13786 69
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état)

Code NAF :
8559A

SIRET :
809 511 793 00022

TVA intra-com :
FR 32809511793

- Les dangers de l'électricité, les effets sur le corps humain.
- L'habilitation et les titres d'habilitation
- Les domaines de tension
-La prévention et la protection : le matériel, l'appareillage, les EPI et les ECI
- Distances et Zones
- Les définitions relatives aux opérations (interventions, travaux, opérations spécifiques)
- Les responsabilités, hiérarchisation rôle des intervenants
- La mise hors tension, la consignation et les documents associés
- Les schémas de liaison à la terre
- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique
- Moyens d'extinction sur les réseaux ou sur les équipements électriques

- **Travaux pratiques :**

- Bien utiliser les EPI, mettre en place convenablement les ECI
- Effectuer une analyse de risques (locaux, matériels, installations)
- Préparer des travaux (étapes), rédiger des consignes de sécurité
- Consigner en 1 ou 2 étapes, instruire les documents associés.

Pour des formations en entreprise les TP peuvent être réalisées dans le cadre habituel de travail des stagiaires.

- **Evaluation des connaissances :**

L'évaluation des connaissances acquises par le stagiaire est faite à partir des TP réalisés ainsi que d'un questionnaire selon le référentiel de la norme NF C 18 510

- **Documents remis en fin de formation :**

- Une attestation de formation
- Une proposition de titre d'habilitation, pré-renseignée avec les symboles proposés par le formateur .
- Un support «Titre d'habilitation » à remplir par l'employeur.
- Une « Evaluation à chaud de la formation par le stagiaire » ce dernier porte ses appréciations sur l'accueil, l'organisation, le formateur, les moyens et la méthode.